

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION 5, Rue Stella (à l'entresol) Adresse télégraphique: RAPPEL REPUBLICAIN, LYON. TÉLÉPHONE 15-39

Journal Démocratique Quotidien

ABONNEMENTS... Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. Autres départements... 7 fr. 12 fr. 24 fr. Étranger (Union postale)... 9 fr. 15 fr. 30 fr. LES ANNONCES... A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 52. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

FAITS DU JOUR

On parle d'un complot contre le régime de la tête duquel se trouveraient MM. Doumer et Ribot. Un ministère de concentration serait tout prêt.

Thérèse Humbert sera probablement entendue par la Commission d'enquête.

L'abbé Delsor dément catégoriquement avoir voté l'augmentation des crédits militaires allemands.

En cas de guerre contre la Russie et le Japon, la Chine restera neutre. Les nouvelles de Saint-Petersbourg font croire à la solution pacifique du conflit.

Le nommé Contant, la deuxième victime du drame de Montceau-les-Mines, a succombé à ses blessures.

LES MUTUELLES AGRICOLES CONTRE L'INCENDIE

Le vingtième siècle sera peut-être le siècle du radium, mais il sera sûrement le siècle des associations. Du moins, il verra se reconstituer une France nouvelle, basée sur la multiplication des associations libres, avant-propos de la décentralisation administrative de nos pays.

Sous prétexte d'affranchir l'individu, la Révolution avait chambardé toutes les associations, elle n'avait réussi qu'à laisser l'individu sans défense contre les prétentions et la tyrannie d'un pouvoir centralisé à outrance.

Il a fallu cent ans et plus pour reconnaître et réparer l'erreur du passé.

Il a fallu les écrits et les efforts des grands utopistes, qui ont jeté dans la masse nationale le levain d'une conscience nouvelle, pour que les antiques corporations commencent, à l'abri des lois, à se reconstituer sous forme de syndicats, pour que les anciennes confréries se rétablissent sous forme de mutuelles, pour que les associations libres d'ordre politique ou religieux, soient admises à réorganiser les rouages des communes franches, dont l'ortolan pourpre était l'emblème avant de devenir celui de la guerre civile et de l'internationalisme.

Cette évolution a été préparée par les sociétés financières, petites ou grandes, qui ont pu, durant le dernier siècle, grâce à la puissance de l'argent, préparer et perfectionner les organes de la société future, qui attendront leur plein épanouissement par la toute-puissance de l'Idée.

De ces organes l'assurance est le plus indispensable, car seule elle peut donner aux hommes la sécurité dans les cas où il est humainement possible de l'obtenir.

Déjà les grandes Compagnies d'assurances à forme capitaliste, se voient attaquées dans leurs œuvres vives par les petites sociétés agricoles à forme mutuelle qui se développent avec rapidité sous les auspices et avec le concours désintéressés des grands syndicats agricoles, parmi lesquels l'Union du Sud-Est compte parmi les plus agissants et les mieux organisés.

L'assurance mutuelle en matière d'incendie, contre laquelle subsistent encore des préventions dues aux déboires qu'éprouverent au début certaines so-

ciétés, peut maintenant, grâce à d'ingénieuses combinaisons de réassurances, se constituer sans risque aucun pour les sociétaires sans frais, et faire bénéficier ses adhérents tout de suite d'une économie de 20 à 50 0/0 sur les primes payées par eux aux Compagnies d'assurances.

Quelques chiffres empruntés à une étude très complète publiée par MM. Pelud et Arnaud des Essarts (1), sous le patronage de l'Union du Sud-Est, démontreront mieux que de longs discours les avantages des mutuelles incendie.

Au sujet des primes payées par les mutualistes, ceux d'auvergne, les plus éprouvés, ont payé une moyenne de 3 fr. 072 par mille francs assurés et par an, le tarif des compagnies pour les risques de même nature, varie de 4.50 à 7.50 par mille francs. Ces chiffres n'étonneront personne quand on saura que sur cent millions de primes qu'elles encaissent annuellement, les dix-neuf principales compagnies d'assurance ne paient que cinquante millions de sinistres. La différence est absorbée par les frais généraux, les commissions et les dividendes donnés aux actionnaires des compagnies qui, pour certaines, atteignent une fois et demi le capital versé.

Avec les mutuelles, pas de commissions à payer, pas de dividendes à distribuer, des frais généraux presque nuls. Avec les petites mutuelles également, qui ne comptent que des gens se connaissant, habitant dans la commune, tous intéressés à la prospérité de la société, les incendies rapidement et vivement combattus par les sociétaires eux-mêmes, sont moins onéreux; sans compter que la surveillance des intéressés étant constante ils sont bien moins fréquents. Et c'est ainsi qu'on voit des mutuelles, comme celles du canton de Manzat (Puy-de-Dôme) qui, depuis 38 ans, n'ont demandé comme cotisation qu'une moyenne de 0,67 centimes par mille francs, au lieu de 4,50 qu'aurait exigé les compagnies.

En voilà assez pour démontrer que par les petites mutuelles agricoles, les cultivateurs peuvent bénéficier au total d'une réduction de 40 à 50 0/0 sur leurs primes d'assurances, ce qui représente par année des centaines et des milliers de francs par commune, des centaines de mille francs par département, des dizaines de millions pour la France entière.

Et que faut-il pour cela, pour que dans chaque commune une mutuelle puisse fonctionner? Il suffit de sept adhérents. Et encore n'est-il pas nécessaire que ces sept personnes aient à contracter une police immédiatement. Lors même que toutes les sept seraient liées encore à d'autres compagnies, elles peuvent s'inscrire comme membres expectants en attendant l'échéance de leurs polices.

Après avoir réuni sept signatures pour la constitution d'une caisse incendie, il suffit d'accomplir les mêmes formalités que pour la constitution d'un syndicat.

La société, ainsi constituée, demande son affiliation à la caisse régionale du Sud-Est qui réassure et négocie ses premières polices et la met ainsi en mesure d'opérer de suite, en laissant à

(1) On peut recevoir franco le volume qui contient tous les renseignements nécessaires pour constituer une mutuelle agricole contre l'incendie, en envoyant 4.25 à la bibliothèque de l'Union du Sud-Est, 47, rue Centrale.

la petite mutuelle 45 à 200 0/0 des primes, lui permettant de constituer son fonds de réserve, de façon à pouvoir plus tard s'assurer elle-même et garder la totalité des primes.

La caisse régionale de l'Union du Sud-Est établie, 47, rue Centrale, à Lyon, a déjà groupé plus de cinquante caisses locales, elle fournit, à des conditions très douces, tous les imprimés nécessaires à ceux qui désirent fonder des caisses locales, elle leur donne gratuitement tous les renseignements utiles, en un mot, elle leur ménage la besogne. Aussi est-il à souhaiter que l'initiative heureuse de l'Union du Sud-Est soit appréciée comme il convient par tous les cultivateurs de la région et qu'ils profitent le plus tôt possible des avantages considérables qui sont mis à leur disposition.

Pour terminer, je ne saurais mieux faire que de rendre hommage au dévouement désintéressé de ces hommes admirables qui ont fondé et administrent l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles. Pendant que des politiciens insensés cherchent à diviser et à ruiner la France pour obéir aux ordres de la franco-maçonnerie universelle, ces hommes de bien, de fraternité agissante et de devoir préparent le relèvement de l'agriculture nationale, en enseignant aux paysans le secret d'accroître leur bien-être par la pratique de la solidarité et d'apaiser les rivalités locales par la mise en commun des intérêts particuliers et la collaboration de tous à des œuvres d'intérêt général.

Henry JARZUEL.

Notes Politiques

LE PARTI-PRIS DE M. BRISSON

Il s'est produit, à la séance de vendredi, un incident sur lequel il nous paraît utile de revenir. L'ordre du jour pur et simple sur les diverses interpellations relatives à la Bourse du travail ayant été voté par 369 voix contre 426, à partir de ce moment le débat était rigoureusement clos. Cependant, M. Sembat a pu déposer un projet de résolution visant le même objet que le débat précédent, et le président de la Chambre a souffert qu'il fût discuté et soumis au vote.

La seule raison invoquée par le député du 18^e arrondissement de Paris, pour justifier pareille inobservation, a été « qu'il lui semblait que l'ordre du jour pur et simple n'avait pas suffisamment dégagé les intentions de la Chambre, ni celles du « gouvernement ». Mais ceci n'était qu'une opinion personnelle dont, tout au moins, il convenait que la Chambre fût appelée à juger le bien fondé et qui, en aucun cas, ne devait prévaloir contre les prescriptions du règlement. Amené à s'expliquer sur le même objet, M. le président Brisson s'est exprimé dans les termes suivants:

— J'ai fait moi-même à l'auteur du projet de résolution, c'est-à-dire à M. Sembat, cette remarque que son projet de résolution paraissait bien renouveler un débat épuisé par le vote de l'ordre du jour pur et simple; mais, en présence de précédents dont quelques-uns sont récents, et de l'insistance de l'auteur du projet de résolution, je ne pouvais pas le supprimer de moi-même.

Soulement, j'invite la Chambre à bien réfléchir sur des précédents qui la conduisent à remettre en cause des affaires qu'elle a déjà jugées. La chose est presque arrivée hier, elle arrive tout à fait aujourd'hui. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'il s'agit d'un nouveau débat, et dans ces conditions, le président, qui n'a pas pu supprimer la proposition, ne peut pas supprimer le droit de la Chambre de voter ce nouveau débat par un vote.

Nous ferons remarquer à M. le président

de la Chambre qu'il avait parfaitement le droit et qu'il avait même le devoir d'opposer un refus péremptoire à la prétention émise par M. Sembat de rouvrir un débat rigoureusement clos. Au cas même où les précédents, fâcheux à tous égards, dont il a parlé, auraient éveillé dans son esprit quelques doutes, il devrait saisir la Chambre de la question et l'inviter à la trancher. Il est tout à fait regrettable qu'il n'ait reconnu et avoué son erreur qu'après qu'elle avait produit ses conséquences, d'autant que la première était de remettre en selle le ministère, fort ébranlé par le vote précédent. Si bien qu'on est en droit de se demander si M. Brisson se fût également trompé, au cas où son manque de sang-froid eût dû avoir des suites toutes contraires.

M. Brisson disait l'autre jour, avec une modestie un peu outrée, qu'on avait élu en lui surtout « un vieux professionnel du fauteuil ». Quand on voit les vieux débiter par de pareilles gaffes, on se dit qu'on ne risquerait pas grand-chose à prendre un jeune. — X.

INFORMATIONS

LA COMMISSION D'ENQUÊTE HUMBERT. — M. Dalarac, président de la commission de l'affaire Humbert, a déclaré à la Patrie que M. Berry obtiendrait, probablement, que Thérèse soit entendue de la commission d'enquête; mais l'audition n'aura pas lieu mardi, la prochaine séance étant consacrée à l'audition de M. Labori.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES. — La municipalité de Garches est allée, avec de nombreuses sociétés de Paris et des environs, faire une manifestation patriotique à Buzenval, en mémoire du combat de 1871.

Mardi, la municipalité de Saint-Cloud, dimanche prochain, les ligues patriotiques, le dimanche suivant la Société des vétérans feront la même démonstration.

Le général Saussier a accepté la présidence d'honneur de la société nationale des vétérans en remplacement du général Vinconon, démissionnaire.

INVENTION MILITAIRE. — On mande de Nancy à la Patrie:

Le ministre de la guerre a été saisi d'une invention importante. L'appareil adapté aux canons supprimerait le bruit, la fumée, les flammes produites dans le tir. L'inventeur, M. Berry, fait actuellement son service à l'état-major à la place de Toul.

L'AGITATION OUVRIÈRE A HENNEBONT. — Une grande réunion ouvrière a eu lieu ce matin à 40 heures. Le citoyen Bourchel, député de la Bourse du travail de Paris, a pris la parole au sujet de la grève des établissements Debicki. Il n'y a eu aucun incident.

L'ARMÉE ET LES ÉGLISES CATHOLIQUES. — On a annoncé hier que le général Desbrière, gouverneur militaire de Paris, avait interdit l'accès de l'œuvre militaire paroissiale du Gros-Cailillon aux soldats de la garnison de Paris.

Le gouvernement militaire, on confirme purement et simplement cette information. Au siège de l'œuvre, on répond que la direction de l'établissement ne peut que s'incliner devant la décision du gouverneur. C'est, d'ailleurs, à l'abbé Levaillant, vicaire de la paroisse du Gros-Cailillon, qu'il appartient, nous dit-on, d'agir au nom de l'œuvre.

COMLOT CONTRE LE MINISTÈRE

Paris, 17 janvier. Les communistes se montrent furieux contre M. Paul Doumer. S'il faut les en croire, c'est M. Paul Doumer qui aurait mené la récente campagne électorale, dont l'aboutissement fut la chute de M. Jaurès. Mais là ne se bornerait point la « trahison » de l'ancien gouverneur de l'Indo-Chine.

D'après ce qu'on raconte, M. Doumer aurait lié partie avec M. Ribot et le groupe progressiste. Plusieurs conciliabules auraient eu lieu, et c'est au cours de ces réunions qu'on aurait décidé de livrer un assaut décisif au cabinet Combes. L'enjeu de la lutte — nos lecteurs le devinent — est la constitution d'un cabinet de concentration dont ferait partie MM. Ribot, Doumer, Etienne, etc.

Les conjurés ont déjà fait leurs calculs. Avec le concours de la droite, ces messieurs se flattent de culbuter, vendredi prochain, la citadelle ministérielle. Les socialistes et les communistes sont au courant de ces dispositions belliqueuses

et en paraissent fort troublés. Des démarcations vont être faites et doivent être déjà commencées pour déjouer la tactique des conspirateurs. Mais le Bloc se défie: il se sent sournoisement trahi par les intrigues de M. Doumer, impatient de saisir les rênes du pouvoir.

Si le complot réussit, quel bénéfice en tireront les libéraux? Aucun. Il est déjà convenu que le futur cabinet traitera avec la même rigueur les socialistes et les catholiques. Aucune loi ne sera abrogée; aucune des écoles détruites ne sera rétablie, les liquidateurs continueront tranquillement leurs méfaits sous la protection des successeurs de M. Combes.

Seulement, au lieu d'échelonner sur cinq ans la destruction des écoles dirigées par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et les Frères des Écoles chrétiennes, il est probable qu'on tâchera d'obtenir de la Chambre une loi qui prolongera le délai de cinq nouvelles années. Grâce à l'emploi de cette méthode opportuniste, une sage transition sera aménagée.

Reste à savoir si le complot réussira.

HIER ET AUJOURD'HUI

L'un de nos amis nous communique la note suivante, extraite du n° 21 de l'Année illustrée, 7 mai 1868.

On a surpris, ces jours derniers, le général de Moltke prenant le croquis des fortifications de Metz mises en état de résister aux moyens les plus perfectionnés de l'attaque.

La France toute entière s'est émue de cette grande nouvelle; le gouvernement, mieux avisé, a agi comme aurait fait un homme d'esprit doublé d'un diplomate: il a ordonné qu'on laissât faire M. de Moltke et qu'on le traitât avec toutes sortes d'égards.

Qu'est-ce donc que M. de Moltke? Avant 1866 ce personnage nous était complètement inconnu, malgré la part qu'il avait prise à la guerre contre le Danemark, sa patrie originaire. Depuis la bataille de Sadowa, M. le général baron de Moltke, passe pour être le meilleur officier d'état-major qu'il y ait en Europe. Il partage avec le fusil à aiguille, la gloire de la campagne de 1866.

Ce simple extrait n'est-il pas pour nous faire douloureusement réfléchir! Le gouvernement de M. Combes ne le cède en rien au gouvernement de Napoléon III pour l'insouciance patriotique.

L'ÉLECTION DE REMIREMONT

Remiremont, 17 janvier.

La campagne électorale pour l'élection législative de Remiremont se poursuit avec activité. On sait que deux candidats principaux sont en présence: MM. Desbrière, progressiste ministériel, patronné par M. Méline, et M. Flayelle, candidat républicain nationaliste.

Hier soir, à 8 heures, a eu lieu, sous la présidence de M. Argant, maire de Remiremont, une réunion publique dans laquelle M. Desbrière a exposé son programme dont il avait tracé les grandes lignes au congrès du 20 décembre dernier. Un millier d'électeurs assistaient à la réunion.

Le docteur Charles, conseiller général, a parlé en faveur de la candidature de M. Flayelle.

L'assistance s'est divisée en parties à peu près égales pour les deux concurrents.

A LA RECHERCHE DE LA « VIENNE »

Paris, 17 janvier.

On avait annoncé, hier, que le transport la Viennaise était signalé sur les côtes d'Irlande où il voguait complètement désarmé.

Une dépêche, reçue par la Patrie, dément cette dernière espérance. Le bateau signalé sur les côtes d'Irlande comme étant la Viennaise serait le vapeur anglais Florest attendant un remorqueur.

L'ACTUALITÉ

LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE

HISTOIRE D'UN FAUTEUIL

Petit cours d'histoire. — L'élection du président de la Chambre. — Ses attributions. — Le droit de réquisition. — Portraits d'après nature

La séance de rentrée de la Chambre a élevé M. Brisson au fauteuil présidentiel. Élection pénible, s'il en fut, car le candidat des gauches ne fut élu qu'à deux voix de majorité.

La présidence de la Chambre a toujours été l'objet de la compétition des partis politiques: à cause des avantages qui y sont attachés. Peu de personnes, cependant, connaissent les attributions du président et le mécanisme de la présidence. Voici, pour l'usage de tout le monde un petit cours d'histoire.

La séance de rentrée de la Chambre s'ouvre sous la présidence du doyen d'âge qu'assistent les six plus jeunes membres de l'Assemblée. Après avoir prononcé le discours d'usage, le doyen invite la Chambre à procéder à l'élection de son président.

Outre que l'élection présidentielle a une grande portée en raison de sa signification politique, celui qui est élu pour un fauteuil devient par ce fait un des plus hauts personnages dans l'État, puisqu'il occupe, avec son collègue du Sénat, la première place après le président de la République. Le président de la Chambre est, si l'on peut dire, le mécanicien de la machine législative.

En séance, il dirige les débats et maintient l'ordre, donne ou retire la parole et rappelle, au besoin, les orateurs à la question, fait connaître à l'Assemblée les communications qui la concernent.

Il a seul qualité pour recevoir les projets ministériels, les propositions dues à l'initiative parlementaire, les demandes d'interpellation, les amendements, les demandes de scrutin, les ordres du jour motivés, les décrets de scrutin secret.

Il transmet les projets de loi aux bureaux, renvoie les propositions aux commissions d'initiative ou, en cas d'urgence, aux bureaux, reçoit, communique à la Chambre et notifie au ministre de l'intérieur les démissions de députés, signe les expéditions authentiques des projets et propositions votées par l'Assemblée, soumet à la Chambre les demandes de congés et, en cas d'urgence, peut accorder ces congés de son chef.

En sa qualité de président, il rappelle à l'ordre les orateurs trop violents, et, s'il le faut, propose à la Chambre l'application de la censure contre les députés qui violent le règlement. On sait que la censure comporte de droit: 1^o la privation pendant un mois de la moitié de l'indemnité parlementaire; 2^o l'impression de l'indemnité de 200 exemplaires, aux frais du député frappé, de l'extrait du procès-verbal mentionnant la censure.

Il veille à la sûreté intérieure et extérieure de la Chambre, dispose des forces militaires préposées à la garde du Palais Bourbon, et fixe l'importance de ses forces. La Constitution lui confère le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire pour le maintien de l'ordre.

En un mot il exerce la police de la Chambre. Naturellement il est tenu d'habiter le Palais-Bourbon, et dirige et contrôle tous les services législatifs: le secrétariat général de la présidence, la rédaction du procès-verbal et de des comptes rendus analytiques, la sténographie, l'expédition des lois et procès verbaux.

A raison de sa qualité, il jouit de la franchise postale sans condition de contre-seing.

HONNEURS ET INDEMNITÉ

Lorsqu'il se rend dans la salle des séances, le président est précédé de deux huissiers et suivi des secrétaires. Il est d'honneur fait la haie et se tient l'arme au pied (avant le nouveau règlement militaire, elle lui présentait les armes); les tambours et clairons battent et sonnent aux champs, les officiers saluent de l'épée ou du sabre.

Sous le second Empire, le président de la Chambre recevait une indemnité de 400,000 francs; le président du Sénat re-

Cœurs Simples

— Oh! pardon, mademoiselle! — Mais faites donc, monsieur.

Ce furent les premières paroles qu'ils se dirent. Et à voir ce charmant jeune homme, passant devant cette ravissante créature, et allant s'asseoir à l'autre bout du wagon, personne n'aurait pu soupçonner que c'était là un grand acte d'audace qu'accomplissait enfin Bernard Jousseuil, et que cette jeune fille, qui s'était mise à regarder obstinément par la portière, s'était parfaitement qu'il faisait un nouvel effort pour se rapprocher d'elle.

VIII

— Oh! pardon, mademoiselle! — Mais faites donc, monsieur.

Ce furent les premières paroles qu'ils se dirent. Et à voir ce charmant jeune homme, passant devant cette ravissante créature, et allant s'asseoir à l'autre bout du wagon, personne n'aurait pu soupçonner que c'était là un grand acte d'audace qu'accomplissait enfin Bernard Jousseuil, et que cette jeune fille, qui s'était mise à regarder obstinément par la portière, s'était parfaitement qu'il faisait un nouvel effort pour se rapprocher d'elle.

(A suivre.)

FEUILLETON DU RAPPEL REPUBLICAIN DU 18 JANVIER

SECRET DU BONHEUR

PAR Pierre SALES

Le Danger de la Femme.

Il y avait à peu près une semaine qu'elle habitait là; et, malgré sa besogne au dehors, tout était déjà terminé, parce qu'elle avait tout disposé avec une simplicité, où il y avait quelque chose de nonastique. Plus une gravure gaie aux murs, plus de ces images souriantes qui, là-bas, célébraient sans cesse l'anniversaire de la Vierge de Murillo. C'était une de ses admirations, presque sa seule admiration en peinture, depuis que son ami, un dimanche de pluie, l'avait menée au Louvre... Au

trefois, elle aimait cette reproduction, parce qu'elle la trouvait belle, simplement, et le sentiment religieux n'occupait que peu de place en elle. Aujourd'hui, sans être très, très religieuse, elle aimait à contempler la Vierge, en se disant:

— Elle a tant souffert, elle aussi! Et c'était comme si une amie l'avait reconfortée.

Au-dessus de son petit lit de fer, il y avait un Christ de cuivre ancien, une trouvaillie de jadis, figure naïve, admirable de résignation, et un bout de buis bénit. Et son petit mobilier était disposé commodément, mais avec l'absence de tous ces riens qu'elle avait toujours un bouquet, si peu de chose que ce fut, dans sa chambrette, avait laissé ses vases au fond de sa malice, bien persuadée que toutes ces joies étaient à jamais mortes pour elle. Car si elle avait accepté la vie, c'était une vie si différente de celle qui l'avait rendue si heureuse et qui n'était plus possible... jamais... jamais! Elle qui se croyait uniquement faite pour aimer et qui ne pourrait plus aimer!

Un instant, elle avait eu la pensée de se réfugier uniquement en Dieu, de demander le repos à un couvent; et, dès qu'elle fut remise de la simple bronchite que lui avait causée son acte de désespoir, elle était allée jusqu'à la

porte d'une maison religieuse, située derrière Port-Royal, et dont l'aspect lui avait toujours plu, parce que de grands arbres débordaient par-dessus le mur de clôture... Mais voilà que ces grands arbres avaient disparu, pour faire place à de nouveaux bâtiments; tout autour de la maison, le mur s'élevait, très haut, percé de toutes petites fenêtres; et cela avait donné à Marie l'impression d'une prison... Non, elle n'était pas faite pour vivre là-dedans. Et elle s'aperçut alors qu'elle aimait encore la vie pour elle-même, pour le travail qui assurait son indépendance, pour le bon soleil qui rendait Paris si joyeux... Elle pouvait vivre, donc, en dehors de l'amour, avec le souvenir de son bonheur passé. Mais il fallait s'en éloigner, il fallait échapper aux regards des rares personnes qui savaient comment elle avait été heureuse, sa concierge, quelques voisins; elle ne voulait plus lire son malheur dans leur compassion. Et, très vite, elle avait déménagé et se refaisait sa nouvelle vie, très paisante, dans cette ambiance de petits ménages, où déjà, quatre ou cinq mioches ou miochettes s'attachaient à elle. Mais elle était bien décidée à ne pas se mêler à ses voisins. Un gros baiser aux petits qui, dans les couloirs ou l'escalier, se penchaient à ses jupes; et, une fois chez elle, plus

rien que le travail, le ronron de sa mécanique, dans lequel elle oubliait et s'oubliait.

Par exemple, qu'elle lugubre impression, durant sa traversée de Paris, pour ses livraisons à son magasin de la rue Montmartre, parfois même en chemin de fer, dans la gare Saint-Lazare, avec ces regards d'hommes sans cesse posés sur elle, cherchant ses yeux et, sans une parole, trouvant moyen de lui dire l'odieuse homologie qu'elle n'acceptait plus jamais d'aucun! Et cependant, il aurait trouvé cela naturel, lui. Il avait osé le lui dire! Et c'est ce qui avait le plus vivement fait la rupture entre eux; il avait pu la croire capable de passer dans les bras d'un autre... Ah! quel dégoût la gonflait à cette pensée, quelle s'exagérât aussitôt: « un autre... et puis un autre... et puis... Ah! certes, mieux eût valu mourir, alors!

Pourquoi donc ne s'était-elle nullement offusquée contre celui qui l'avait sollicité aujourd'hui? Et pourquoi donc y pensa-t-elle, deux ou trois fois, l'après-midi? Et pourquoi cette douce sensation, qui l'envahit, le lendemain, devant ce simple fait, qu'il repassa devant sa maison vers deux heures et demie et qu'il leva la tête, cherchant à toutes les fenêtres?... Elle était derrière la sienne, simplement cachée par un ri-

deau de tulle, et elle pouvait l'examiner sans être aucunement vue.

— Un petit professeur... un maître d'études, murmura-t-elle. Pourquoi fut-elle contente de constater la modestie de sa profession? Il allait, avec sa bande de gamins; et, sans doute, comme il avait une figure si bonne, si consciencieuse, les surveillait-il très bien, quand il n'avait pas de distraction? Mais jusqu'à ce que le jeune troupeau et son berger se fussent enroulés sous les arches du viaduc d'Auteuil, il ne cessa pas de retourner la tête... Et Marie savait très bien que c'était elle qu'il cherchait... Dieu sait, pourtant, si elle l'avait encouragé, hier! Mais peut-être aurait-elle dû lui montrer une figure sévère, lui faire comprendre, tout de suite, qu'elle n'était pas de celles qui se laissent aller? Et bien certainement, si elle le lui avait fait rencontrer encore... Elle eut un geste, énergique, oh! sans colère, mais très net enfin, en se remettant à sa machine...

C'est de pure honnêteté, d'ailleurs, que de « ne pas lui faire perdre son temps, à ce jeune homme! »

Pourquoi donc la pensée, tout d'un coup, qu'il allait peut-être revenir par le même chemin? Et pourquoi, dès trois heures et demie, ne laissait-elle plus s'écouler une minute sans jeter un

Toutes les communications concernant le Rappel Républicain doivent être adressées, 5, rue Stella, Lyon.

Dernière Heure

Les congrès de la mutualité. — Le 8^e congrès national de la mutualité se tenait à Nantes, du lundi 16 au samedi 21.

On doit adresser les communications au secrétaire, 43, rue de Briord. Bien que les adhésions soient acceptées jusqu'à l'ouverture du congrès, la commission d'organisation exprime cependant le désir de les recevoir, le plus tôt possible, afin que — en présence de l'importance considérable du 8^e congrès — la sous-commission des logements puisse prendre toutes dispositions utiles.

La grève de la Compagnie de navigation. — La Compagnie générale de navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille nous communique la note suivante : Une grande partie du personnel des marins du Rhône ayant demandé à maintenir le travail, la Compagnie générale de navigation H.-P.-L.-M. a décidé de reprendre aujourd'hui, lundi matin, son service complet entre Marseille, Cette, Port-Saint-Louis et Lyon.

L'enseignement colonial à Lyon. — Voici le programme des cours coloniaux de la Chambre de commerce qui auront lieu pendant la semaine au Palais du Commerce : Hygiène et climatologie : M. le docteur Naudin. — Lundi, 18 janvier, à 8 heures, du soir : acclimatation individuelle ; modification de la respiration et de la circulation. Histoire et géographie : M. Zimmermann. — Mardi, 19 janvier, à 8 heures et demi du soir, l'histoire et les peuples de l'Inde. Samedi, 23 janvier, à 8 heures et demi du soir, la colonisation au XVIII^e siècle.

Cultures et productions : M. Vanev. — Mercredi, 20 janvier, à 8 heures du soir : les poivriers et girofiers. Cours de chinois : M. Courant. — Jeudi 21 janvier, à 8 heures et demi du soir : les anciennes routes de la soie (suite).

Législation coloniale : M. Brovillet. — Vendredi, 22 janvier, à 8 heures du soir : Principes économiques sur l'acquisition des terres aux colonies. Cours d'arabe : M. Benati Fehre. — Lundi, 18 janvier, et vendredi, 22 janvier, 1^{re} année : le verbe, conjugaison. Langage, le nom et l'adresse. Mercredi, 20 janvier, à 9 heures du soir, 2^e année : Annonces commerciales.

Bureau de bienfaisance. — Il a été versé au Bureau de bienfaisance de Lyon : Pour les pauvres de la ville, le 13 janvier, la somme de 10 fr., don de M. D.G.T.; le 14, la somme de 100 fr., don de M. le directeur du Comptoir national d'escompte de Paris.

La taxe d'habitation à 6 O/O. — M. le maire de Lyon vient d'adresser au conseil municipal le rapport suivant : « Messieurs, l'honneur de vous informer que M. le ministre des finances, consulté sur le point de savoir si une loi était nécessaire pour autoriser la réduction de la taxe d'habitation de 9 à 6 O/O de la valeur locative, a fait connaître à la date du 5 janvier courant que, d'accord avec M. le président du conseil, il estimait que l'intervention du législateur n'est aucunement nécessaire à la réduction de la mesure votée par votre délibération du 2 décembre 1903.

En conséquence, des instructions ont été données à M. le directeur des contributions directes, en vue de l'application de cette délibération à partir du 1^{er} janvier 1904.

Le nouvel hôtel des postes. — Une enquête administrative est ouverte sur le projet de cession à l'Etat par la ville de Lyon, que nos lecteurs connaissent déjà : 1^o D'un terrain d'une superficie de 1.400 mètres carrés environ, situé rue Henri-IV, affecté actuellement à la halle de la viande et destiné à la construction d'un bâtiment dans lequel seront installés les services des télégraphes et téléphones; 2^o D'un second terrain de 2.100 mètres carrés environ, sis à l'angle des rues de Montbel et Gilbert et destiné à recevoir les bâtiments affectés aux services principaux de la poste et notamment aux bureaux de tri.

Le service des corbillards. — Nous avons donné les principales dispositions du récent arrêté municipal sur la police des inhumations. Une note insérée dans la partie officielle du Bulletin municipal nous informe que le service municipal des convois funèbres par corbillard commencera à fonctionner aujourd'hui, 18 janvier.

Au laboratoire municipal. — Le laboratoire municipal a eu à examiner le mois dernier 142 échantillons, analysés par le public ou prélevés par les inspecteurs. Sur ce nombre 70 produits ont été reconnus bons ou passables, 49 mauvais non nuisibles, 4 mauvais nuisibles et 16 altérés. Il a été dressé quatre procès-verbaux pour mise en vente de denrées alimentaires falsifiées.

Les échantillons déposés par le public au laboratoire, ou ceux provenant des prélèvements opérés par les inspecteurs, sont généralement soupçonnés d'être de mauvaise qualité; ils ne sauraient donc, dans ces conditions, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires vendues par le commerce de la ville.

Une première aux Célestins. — C'est mercredi qu'aura lieu la première d'Heliodora la pièce en vers de Mmes L. A. Sisley et Marie Diemer dont nous avons annoncé la mise à l'étude. Heliodora passera en fin de spectacle avec le Fils de Gaius; ce sera donc une soirée à recommander aux familles. Etant donnée la valeur de l'œuvre et l'interprétation de Bordere, Mmes Miloud, Delagrange, Peugeot, MM. Barbier, Cousin, Delleveux on s'attend à un grand succès.

Vendémisme. — La nuit dernière, des gardiens de la paix ont arrêté les nommés B... Casimir, 39 ans, et Georges, 24 ans, surpris au moment où ils hissaient des vitres des lanternes à gaz de la rue Champfleury.

Ces individus ont été écroués. Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à trois heures de l'après-midi, dans les appartements de Mme Thion, rentière, 61, rue Victor Hugo.

Le feu a été éteint par deux pompiers du poste de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont insignifiants. Apte de probité. — M. Garzend, employé à la Compagnie du Gaz, a déposé hier, au poste de la Banque de France, un portemonnaie contenant une certaine somme, trouvée rue de la République.

Nos félicitations à cet honnête homme. Chat enragé. — Hier, à trois heures de l'après-midi, des gardiens de la paix ont abattu à coups de revolver, un chat enragé, appartenant à M. Bertrand, quai de Vaise, 3.

Le corps de l'animal a été transporté à l'école vétérinaire, aux fins d'autopsie. Un noyé. — Des marins ont retiré des eaux du Rhône, hier matin, vers sept heures, près du pont de la Guillotière, le corps d'un homme âgé de 55 ans environ et paraissant être tombé récemment dans le fleuve.

M. le commissaire de police du quartier a procédé aux constatations légales et a fait transporter le cadavre à la Morgue. Dans ses vêtements on a retrouvé deux enveloppes de lettres au nom de M. Michel Savot, rue des Deux-Frères, à Villeurbanne. Les premiers résultats de l'enquête permettent de croire que l'on est en présence d'un accident.

Arrestations. — Des gardiens de la paix ont arrêté, hier soir, les nommés P... Marie, 20 ans, M... Jeanne, 29 ans, D... Marie, 20 ans, B... Céline, 34 ans, C... Virginie, 28 ans, C... Michelle, 48 ans, D... Louise, 20 ans, T... Joséphine 48 ans, qui raccolaient sur la voie publique et insultaient les passants. Ces dames ont été mises à la disposition du service des moeurs.

Dans la rue. — Un passant, M. Nouille Pierre, s'est trouvé subitement indisposé, qual de Serin, hier dans l'après-midi. Après avoir pris un cordial, dans une pharmacie voisine, le malade a pu regagner son domicile, cours Emile-Zola, à Villeurbanne.

VILLEURBANNE. — Accidents. — M. Jean Pichon, directeur des moulins électriques, chemin de la Bouteille, a eu, hier matin, la main droite prise par un engrenage. Ses blessures ont nécessité l'appel d'un médecin qui a ordonné au blessé un repos d'un mois. Un manœuvre, M. Joseph Gonelle, 42 ans, au cours de son travail est tombé accidentellement dans une fosse. Grièvement blessé, Gonelle a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Etat civil. — Naissances : Gérardin Marie, Barjol Jean, Kuborn Siméon, Colin Raoul, Pellier Marcel, Amelot Jeanne, Laurent Auguste, Commarmond Alphonse, Forestier Eugène. Mariages : Paul Viallet et Marie Peurenaud, Joseph Pruneville et Marie Gauthier, Henri Gandy et Henriette Turrel, Louis Gaillet et Lucie Lafont, Camille Drevet et Sylvain Viallet, Benoit Coindet et Louise Gauthier, Francisque Charlet et Marie Bréjon. Décès : Barnoux Emile, 88 ans; Rhoad Michel, 87 ans; Rivière Marie, épouse Couppier, 83 ans; Baraille, 46 ans; Gavolle Louise, 2 ans.

CHALLENGE AYAGUER. La troisième fête sportive d'hiver que donnait dimanche le Lyon Olympique sur son terrain de la route d'Irigny, a eu, comme tout le faisait prévoir, un succès. Comme tous les ans, cette fête comprenait : un match de football rugby et un cross-country interclubs et par équipes, Challenge Ayaguer. Le match de football n'a pas présenté un très grand intérêt. Le Cercle sportif Grenoblois est resté vainqueur par trois points, un essai (Angelier), à zéro.

STAR-CLUB DE LYON. C'est avec un très grand plaisir que nous apprenons la constitution définitive du conseil d'administration du Star-Club de Lyon. Cette jeune société, désireuse de poursuivre avec le chemin sportif qu'elle s'est tracée, s'entraîne régulièrement à ses jeux favoris. Le comité constitué en assemblée générale, a été ainsi nommé : Président : M. Dion; vice-Président : P. Collin; secrétaire général : Lagane; Adjoint : Franc David; Trésorier : Gauthier; Membres : Davier, Revillat, Kouvoys, Goutard, Asquiege.

MEEDORS. L'athlète Dériz vient, à Paris, de s'approprier deux nouveaux records du monde : Le deux temps d'une main en haltère court avec 400 kilos (à gauche). Le deux temps d'une main avec 85 kilos en haltère court, en tenant complètement surdos, se relever droit en maintenant toujours l'haltère au bout du bras gauche.

FOOTBALL-CLUB DE LYON. Rugby. — Le Racing-Club chalonais (3) a fait match nul avec l'F.C. L. (3). Partie nul intéressante. Association. — Excelsior F.C. de Genève (4) a battu l'équipe première du Club, par deux buts à rien. Jean Roth.

TRIBUNE POLITIQUE. Comité des républicains libéraux du 6^e arrondissement. Tous les membres de ce comité ont été convoqués à la réunion qui aura lieu le lundi 18, à 8 h. 1/2, au comité.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES. Bourse du Travail indépendante. — Les ouvriers teinturiers de plusieurs maisons de la place de Lyon, réunis à la Bourse du Travail indépendante, dans le but de constituer un syndicat indépendant, après avoir nommé le bureau provisoire et pris connaissance du programme et des statuts de la Bourse, ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : Les ouvriers teinturiers, réunis à la Bourse du Travail indépendante, ont pour objet de poursuivre par tous les moyens possibles, l'action syndicale indépendante qui, seule, permettra aux vrais travailleurs, tout en défendant fermement leurs droits, de conserver avec un solidaire orgueil leur dignité d'hommes conscients et libres, d'améliorer leur sort, sans recourir constamment à la grève qui n'a d'autres résultats que de plonger les ouvriers dans la misère, en faisant passer à l'étranger, le travail qui les fait vivre.

Nouveau Théâtre. — Ce soir lundi aura lieu la dernière représentation de Miss Helvetti, qui sera le spectacle de la direction. Le spectacle de Miss Helvetti, tous les artistes étaient bien dans leur rôle. Mme Panchy et Mlle Fernande Bach particulièrement. Le spectacle est un excellent exemple de ce que peut être un spectacle de théâtre, et nous espérons que ce spectacle sera un succès.

Le succès de C'est Chic à la fin de la semaine des quotidiens lyonnais et les notes les plus élogieuses touchant le féérique spectacle qui a fait hier encore des salles composites. Dans la foule du dimanche on remarquait un grand nombre de étrangers venus de tous les pays environnants, ce n'était qu'applaudissements et concert d'éloges visant une direction soignée jusqu'à la minute des moindres détails.

Concert de l'Horloge. — Salle comble hier à l'Horloge de l'Horloge, tous les jours pendant que du public. A signaler dans la scène des concerts, un nouveau, l'analyse de Crépuscule des Dieux, par les trois canuts qui échauffent leurs impressions. Pendant cette scène, le public se pâme littéralement et fait aux interprètes Maréchal, Gérard, Lesage, une chaleureuse ovation. Les « Petits Gladiateurs » ont toujours leur immense succès, ainsi que toutes les autres scènes, aussi nombreuses qu'intéressantes, qui font de l'Horloge à l'Horloge la plus jolie des revues de la ville.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Perrigian, 17 janvier. Une élection au Conseil général pour le canton de la Tour-de-France (Pyrénées-Orientales) a eu lieu aujourd'hui. Ont obtenu : M. Deteros, sénateur radical-socialiste, 649 voix; M. Souhille, cultivateur collectiviste, 505 voix. M. Forner, républicain-radical, 402 voix. Il y a ballottage. Il s'agissait de remplacer M. Durand, radical-socialiste, décédé.

LA GRÈVE DES OUVRIERS AGRICOLES. Cette, 17 janvier. — La réunion qui devait avoir lieu ce matin à 10 h. entre le comité gréviste et les propriétaires n'a pas abouti. Les petits propriétaires seuls acceptent d'acquiescer l'augmentation réclamée par les grévistes. Les gros propriétaires refusent catégoriquement. Une nouvelle réunion sur la proposition du maire et du juge de paix a lieu actuellement, si les propositions n'aboutissent pas, des désordres sont à craindre. La grève vient d'être déclarée à Pinel. On craint pour Fronsac. Des mesures d'ordre importantes sont prises.

LA GRÈVE D'HEMMEBONT. Lorient, 17 janvier. Une réunion ouvrière a eu lieu ce soir, à 8 heures, à l'Hotel de la Grève d'Hebbebont. Le nombre des assistants s'élevait à quelques milliers. Plusieurs orateurs ont pris la parole sur le prolétariat. La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour blâmant les mesures qui ont été prises à l'égard des grévistes. A l'issue de cette réunion, qui s'est terminée par un ordre du jour défavorable au général André, à M. Jaurès et au subit refus du procureur de la République, quelques manifestants ont parcouru les rues de la ville, mais l'ordre n'a pas été troublé.

LE TRANSPORT LA « VIENNE ». Queens-town, 17 janvier. — Le transatlantique Ivernia, de la compagnie Cunard, arrivé de New-York, annonce qu'il avait été hier soir, à 40 heures, en communication par télégraphie sans fil avec le croiseur Guichen qui lui a demandé si le transport la Vienne avait été aperçu par lui. Réponse négative a été transmise au croiseur.

DANS LE SUB-ORANAIS. Ain-Seïra, 17 janvier. Les notables des Beni-Mouley qui avaient demandé à l'Agfa Si-Mouley une entente avec l'Agfa de Piguig, pour entamer des pourparlers pacifiques, sont arrivés à Piguig; averti de leur arrivée, l'Agfa a parti immédiatement pour cette destination. On confirme les prévisions de la soumission prochaine de nos turbulents voisins les Beni-Guil et les Beni-Menis. Il convient de faire remarquer que l'Agfa Si-Mouley, qui a toujours été un chaud partisan de la France, est celui qui, au moment du bombardement de Zennaga, fut chargé de porter au Génaas des secours de Piguig les conditions de reddition.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS. Tokio, 17 janvier. — On déclare de très bonne source que le Japon a reçu de la Russie une communication disant que la Russie respectera les droits et privilèges acquis en Mandchourie par les puissances en vertu des traités conclus avec la Chine en tant que ces droits et privilèges ne causeraient aucun préjudice aux relations futures de la Russie avec la Mandchourie. On estime ici que ces réserves enlèvent toute valeur aux assurances données par la Russie.

Saint-Petersbourg, 17 janvier. — Malgré la prédominance actuelle des nouvelles rassurantes, de nombreux japonais habitant Wladivostok, retournent au Japon.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris. Paris, 3 heures du matin. Le Gaulois. M. Desmoulin au sujet de la grève des ouvriers agricoles : Le paysan français fut toujours un laborieux, un économe très attaché à la terre et aux profits qu'il en retire. Il tient en réserve des sommes qui permettent à la France de se proclamer, en dépit de ses maux, l'une des plus riches nations du monde.

La diffusion de la propriété en avait fait un homme d'ordre et un conservateur. Il a suffi de deux années d'un gouvernement social-radical pour commencer la transformation de ce pacifique en révolté. Nous reverrons les scènes dramatiques de la vieille jacquerie, si l'on ne coupe le mal dans sa racine.

M. Lasies, justement ému, veut interdire le gouvernement à ce sujet, mais, comme bien vous pensez, M. Combes n'est pas prêt à répondre. Il n'est pas de ces gens que l'on prend au pied levé. Il lui faut du temps pour consulter M. Jaurès et fabriquer ses renseignements.

Le Libre Parole. — M. Drumont, à propos du vote obligatoire : Cette passivité, cette résignation à tout subir qui caractérisent le français d'aujourd'hui enlèvent toute valeur à l'objection de ceux qui repoussent le vote obligatoire, sous prétexte que l'obligation du vote serait une atteinte à la liberté des citoyens.

Outre que cette objection a quelque chose d'ironique et de ridicule en un temps où toute une catégorie de citoyens est mise littéralement hors la loi, elle ne tient pas debout devant cette simple observation que l'électorat ne confère pas seulement un droit, mais qu'il impose en même temps un devoir.

La République Française. — M. Latapié à propos de l'abbé Delsor : Il est insensé de vouloir faire croire que cet abbé, élu trois fois contre le candidat officiel allemand, est un faux protestataire et qu'il a réussi à tromper ses huit mille électeurs sur ses vrais sentiments.

On voudrait peut-être qu'il fit des déclarations sensationnelles qui attireraient à nouveau son surs pay les rigueurs du régime de fer.

Toute la campagne menée depuis huit jours autour de cette affaire n'a fait jus-

Chronique des Soies

Les affaires ont été assez limitées, cette semaine; les transactions ne sont alimentées que par les achats forcés des employeurs, dépourvus de tout approvisionnement. Les prix des soies d'Europe et du Levant, pratiqués cette semaine, ne dénotent pas de changement appréciable.

Le change sur l'Extrême-Orient continue tout à fait à baisser d'une façon normale, de ce fait, les affaires sont rendues presque impossibles avec Canton, où les détenteurs défendent énergiquement leurs prix en dollars, tandis que Shanghai, par suite d'une forte crise financière, se montre moins exigeant.

L'Amérique, s'étant mise résolument aux achats, Yokohama, signale un très bon courant d'affaires à prix fermes.

Nous espérons que les meilleures nouvelles reçues de New-York auront une heureuse influence sur le marché de Milan, où les affaires sont calmes.

A Marseille, les demandes en cocons secs, ont été assez nombreuses ces jours-ci, ainsi qu'à Milan.

Les marchés des schappes et des déchets sont calmes.

Ainsi que tout le faisait prévoir, la grève des soiers tissés a pris fin jeudi dernier après de laborieux pourparlers.

La crise du moulage continue toujours, le principe de la réduction du travail a été voté à l'unanimité, mais chaque région sera libre de limiter au mieux de sa conscience.

Chez nos fabricants, le tissage a une activité relativement bonne.

La nouvelle, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière chronique, garantit pour plusieurs mois le travail sur un nombre considérable de métiers; le velours a ralenti son allure, la marceline teinte en flote à toujours un bon mouvement de reprise mais avec une vive restriction que l'année dernière a paillé éponge.

Le Crêpe de Chine se soutient assez péniblement sur un certain nombre de métiers.

En résumé, le tissage mécanique continue toujours de marcher normalement, grâce aux nombreuses commissions que provoquent sans cesse les tissus légers.

REVUE FINANCIÈRE de la Semaine

On a été bien meilleur, toute la semaine, sur l'ensemble de la cote pour finir lourd, en général. Les transactions ont été actives sur le 3 O/O, l'Extérieure, les valeurs à court terme, Nord-Espagne et Saragosse, voire même le Rio-Tinto.

Le 3 O/O a été ferme de 97,40 à 97,70. L'Extérieure, de 86,70 à touché 87,10 pour clore à 86,70. Le Rio-Tinto, de 87,80 a fait 88,40 pour fermer à 87,65, toujours les troubles dans les Balkans.

Le Crédit Lyonnais a été meilleur de 4138 à 4144. Le Métropolitain, de 50750, à 51350. La Banque ottomane, de 590, a touché 593, pour finir à 590.

Le Change a fait 37,40 pour revenir à 37, les Chemins français ont été soutenus, les valeurs de la cote ont fait 47,6, sur la position acheteur, le Rio-Tinto, de 4282, a coté 4271 pour finir à 4260, monter à 4266 et finir à 4259.

Il est à changer sur la cote à nos dernières indications. Comptant. — Sur ce marché, nous avons à constater : la hausse des Tramways de Lyon, nous en avons donné les motifs, la hausse est trop vivante, les demandes de renseignements sur la Soie Charbonnet (lundi 1400, vendredi 1490) ce jour plus calme de 1450 à 1420, c'est tout simplement absurde. Une hausse de 65 fr. sur la Soie Girel, 420-475. Cette valeur ne peut pas donner de bons rendements.

Mines d'or. — Nous conseillons toujours l'achat des Mines à rendement, car l'industrie minière bénéficie de conditions beaucoup plus favorables en 1904 et la production augmentera sensiblement. Les demandes de renseignements et plus-value certaine des valeurs minières. Malgré le conflit, ces titres ont présenté une tenue relativement satisfaisante.

Nous serons toujours très heureux de répondre à toutes les demandes de renseignements que nous seront adressés par nos lecteurs, nous les prions seulement de nous réserver leurs ordres que nous continuons à un agent de change de notre place.

AVIS DE DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles Maillet, Bozon, Hugnet, Palud, Delagrange, Alliot, Grassot et Migney, qui, par obituaire, ont reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-François MAILLET sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles qui auront lieu le lundi 18 courant, à 8 h. 3/4. Le convoi partira du domicile du défunt, quai St-Vincent, 39, pour se rendre à l'église St-Vincent et, de là, au cimetière de la Croix-Rousse par le funiculaire de la rue Terme.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Maillet Pierre, rentier, 69 ans, quai St-Vincent-de-Paul, 39, 1. 9 h. Deuxième arrondissement. — Marcor Frédéric, 31 ans, Hôtel-Dieu, 1. 8 h. Tisserand Marie, 40 mois, cours Charlemagne, 3, 1. 8 h. Michel Pierre, brodeuse, 75 ans, Hôtel-Dieu, 1. 9 h. Solety Jean, balancier, 21 ans, Hôtel-Dieu, 1. 4 h. Belure B., épouse Jallet, s. p., 81 ans, passage de l'Argue, 42, 1. 2 h. Hénary Eugène, retraité de la marine, 55 ans, rue François, 32, 1. 3 h. Troisième arrondissement. — Debieux Jean, 5 mois, Grandrue Guillotière, 493, 1. 7 h. Lassonary M., domestique, 28 ans, rue Parmentier, 7, 1. 7 h. Berne J., veuve Neyret, s. p., 89 ans, cours Gambetta, 6, 1. 8 h. Maitre Jean, s. p., 87 ans, chemin de la Croix, 1. 9 h. Veuve Moussy, née Belier Ross, s. p., 83 ans, rue Dalhous, 48, 1. 9 h. Defaix Elisabeth, épouse Goubion, 72 ans, chemin de la Mouché, 26, 1. 2 h. Pacellan Charles, apprenti, 24 ans, chemin Brochan, 29, 1. 3 h. Breton Georges, peintre, 46 ans, rue Pasteur, 82, 1. 4 h. Quatrième arrondissement. — Fournier Victor, passementier, 68 ans, hôpital Croix-Rousse, 1. 9 h. Cinquième arrondissement. — Molmeret Jacques, rentier, 72 ans, place du gouvernement, 4, 1. 9 h. Sixième arrondissement. — Girva J., veuve Chevalier, s. p., 74 ans, rue Tête-d'Or, 13, 1. 9 h.

LA HERNIE GUÉRIE SANS OPÉRATION ET SANS SOUFFRANCE

Des preuves, des preuves et toujours des preuves. Il est aujourd'hui reconnu, malgré tout ce qu'on pu en dire certaines personnes trop intéressées pour être sincères, que les bandages électriques ou soi-disant tels n'ont produit sur les hernies que des effets désastreux. Aussi tous les hernieux soucieux de leur santé ont-ils rejeté ce déplorable système qui ne faisait que les estroper et augmenter leurs douleurs, pour adopter avec empressement le nouveau bandage pneumatique et sans ressort de M. Claverie, le plus grand spécialiste de Paris, dont la renommée est universelle et qui a été nommé membre du jury et hors concours à la dernière Exposition.

Les guérisons étonnantes qu'il a obtenues avec son merveilleux appareil se comptent par milliers et pour que les incrédules soient bien convaincus, nous citons ici quelques noms d'honorables personnes qui ont eu le bonheur d'être guéries en peu de temps, sans opération et sans souffrance par sa souveraine méthode, ce sont :

MM. Bellon, 43, rue Suchet, à Lyon, déclare que son fils, âgé de 14 ans, vient d'être guéri en deux mois de temps d'une hernie qu'il avait depuis sa naissance; Auguste Piou, cultivateur à Ambrière (Loire), guéri en deux mois de deux hernies qu'il avait depuis trois ans; Eugène Morel, fromager à Bief-des-Maisons (Jura), guéri d'une hernie très ancienne qui le faisait horriblement souffrir.

Bonnard, 20, rue Saint-Jean, à Lyon, guéri en trois mois de temps d'une hernie Scrotale volumineuse qui l'empêchait de travailler. Des attestations si évidentes, des preuves aussi irréfutables se passent de commentaires.

Aussi, nous sommes persuadés que dans leur propre intérêt toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, etc., etc., n'accepteront pas d'autres systèmes de bandages avant d'avoir vu M. Claverie, qui visitera les malades et fera lui-même l'application de son merveilleux appareil à :

Clamecy. — Hôtel de la Poste, lundi 18 janvier; Nevers. — Hôtel de France, mardi 19 janvier; Moulins. — Hôtel du Dauphin, mercredi 20 janvier; Montluçon. — Hôtel du Lion-d'Or, jeudi 21 janvier; Vichy. — Hôtel de la Poste, vendredi 22 janvier; Gannat. — Hôtel de l'Europe, samedi 23 janvier; Liège. — Hôtel du Louvre, dimanche 24 janvier; Clermont-Ferrand. — Hôtel de la Poste, lundi 25 janvier; Saint-Etienne. — Hôtel du Nord (7, rue de la République), mardi 26 janvier; Montbrison. — Hôtel de la Poste, mercredi 27 janvier; Roanne. — Hôtel Terminus, jeudi 28 janvier; Chalon-sur-Saône. — Grand-Hôtel, vendredi 29 janvier; Alacon. — Hôtel du Sauvage, samedi 30 janvier; Villefranche-sur-Saône. — Hôtel de Provence, dimanche 31 janvier; Lyon. — Hôtel des Négociants (14, quai de l'Hôpital), lundi 1^{er} février, mardi 2 février, mercredi 3 février, jeudi 4 février.

Le Traité de la Hernie ou cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, faubourg Saint-Martin, 234, à Paris.

Communications et Avis Divers

L'école chorégraphique. — Ce soir, à 8 h. 1/2, café des réunions, place de l'Hôpital, réunion générale. Renouvellement du bureau pour 1904.

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du RAPPEL REPUBLICAIN PARAITRONT Mardi Prochain

Quatrième arrondissement. Gaillot, menuisier, r. de la Quarantaine, 9, m. marchand de vins, r. Cordierie, 10, f. Barrot, typographe, r. Saint-Georges, 27, f. Triboudeau, comptable, r. Saint-Georges, 27, f. Stouchelet, empl., r. Saint-Georges, 102, m. Léopold, logeur, r. du Tunnel, 8, f. Girard, charcutier, r. Pierre-Scize, 20, f. Galland, empl. P.L.M., r. Charbonnet, 38, f. May, écrivain empl. com., q. Jaurès, 37, f. Nugier, teinturier, q. de Vaise, 19, m. Simon, empl., m. du Télégraphe, 6, f. Jeune, menuisier, r. de la Quarantaine, 3, m. Joliet, coiffeur, r. du Beuf, 5, f. Vargemont, r. de la Croix-Rousse, 81, f. Bachelin, statuaire, r. des Estrées, 4.

Sixième arrondissement. Rollin, boucher, r. Vauban, 76, f. — Ranc, empl., r. de Séze, 127, 1. — Poncet, dessinateur, c. Vilton, 32, f. — Farjaut, charpentier, rue d'Inkermann, 55, m. — Tixier, empl., 12, place Marand, m. — Barbézieux, empl. tramw., c. Vilton, 29, m. — Vignon, empl. charbon, q. de la Croix-Rousse, 43, f. Bellemine, camionneur, s. p. — Germain, s. p. — Durand, vétérinaire 2^e dragons, r. Bossuet, 403, m. — Flard, pétreuxier, r. Robert, m. — J. Bouilleux, gard. paix, r. Duguesclin, 12, f. — Courcier, empl. r. de la Croix-Rousse, 41, f. — Bivard, cimetier, r. Monéty, 212, m. — Pardon, r. Ney, 45, m. — Marx, empl., r. de Séze, 49, f. — Biennard, mar.-ferr., r. Charmettes, 137, f. — Marthou, pass., r. Louis-Blanc, 28, f. Rivet, empl. com., r. de la Croix-Rousse, 38, f. — May, change, r. Godérou, 20 bis, m. — Chavanis, fab. soieries, r. Vendôme, 1, m. — Grangeon, camion, r. de Séze, 72, m. — Lamy, tulliste, r. Masséna, n° 31, m. — Patin, s. p., r. de Séze, 45, f.

Promesses de Mariage déposées dans les matrices d'annonces et pouvant être affichées le 17 Janvier 1904. Premier Arrondissement. Bonnier Frédéric, rept. com. Ferroux (Seine), Mlle Boy Juliette, compt. r. Lanterne, 29. Diebolt Jean, empl. Tassin-la-Demi-Lune. Mlle Garreau G., couturière, r. Tronchet, 60. Dumas Louis, litière, r. Annodaine, 30. Gerbert Pierre, fleur d'or, r. Serg-Blandan, 10. Mlle Tronceline F., empl., r. Pierre-Blanc, 18. Jaqueton Gaspard, empl., r. Franklin, 40. Mlle Reverchon A., s. p., r. Lanterne, 11. Labé P., clerc de notaire, r. de la Fontaine, 41. Mlle Perret Françoise, s. p., c. Chartroux, 7. Laurent Rimi, cultivateur, Poncein (Ain). Mlle Darne Joséphine, cultivatrice, Poncein. Lavit L., sarg.-four., 157, fort St-Jean. Mlle Faure Louise, lingère, r. de l'Alma, 2-A. Loridon F., menuisier, q. Pierre-Scize, 21. Mlle Morel S., lingère, r. de Vendôme, 415. Mennier Jean, manœuvre, c. Charlemagne, 3. Mlle Fétar Germaine, empl. r. de la Croix-Rousse, 30. Nande Paul, empl., p. Tolozan, 24. Mlle Chambefort J., s. p., av. de Saxe, 75. Perrot A., empl. banque, r. St-Polycarpe, 14. Mlle Gonnet P., couturière, r. Pasteur, 53. Ruel-Paton Jean, r. imp. St-Sébastien, 48. Mlle Peyraud Jeanne, r. p. Annodaine, 8. Ribollet E., doc.-médi., r. Hôtel-de-Ville, 403. Mlle Jamot Germaine, s. p., r. Vanbecour, 27. Valotte Henri, apprenti, r. de la Fontaine, 22. Mlle Cambin V., m. r. Vieille-Monnaie, 23. Canac Claudius, empl., r. Constantine, 6. Mlle Tourton Marie, s. p., r. d'Algérie, 15. Négrier Louis, teinturier, q. St-Vincent, 25. Mlle Thénod Marie-Arène, q. St-Vincent, 25. Palisson Pierre, manœuvre, r. Cappon, 1. Mlle Chaintreuil J., guimpère, r. Cappon, 8. Tréhollet A., fondé pouv., q. St-Vincent, 40. Mlle Girard M., s. p., M. Mouton (S.-L.). Mlle Albertine, s. p., M. Mouton (S.-L.). Mlle Huguenberger A., s. p., Zurich (Suisse).

ÉLECTRICITÉ Installations et d'Appartements EN TOUS GENRES Prix Modérés

Pour renseignements s'adresser sous le n° 4513, Agence S. P. A., 52, rue de la République, Lyon.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, relâche. D. Demain, Le Crépuscule des Dieux.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 heures, Le Courrier de Lyon, drame en 5 actes.

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, Miss Helveth, opérette en 3 actes, musique d'Edmond Audran. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, C'est Chic / revue locale en 10 tableaux, de M. R. P. Laforge. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures

Cecor Louis, tall. d'hab., r. des Capucins, 21.
Mlle Pommerai, A., coutur., r. Jacquard, 41.
Deuxième arrondissement
Durval Jean, propriétaire, St-Sixte (Loire).

Tardit Jean, cultivateur, Tenes (Hte-Loire).
Mlle Girardin, domestique, Tenes (Hte-Loire).
Reffe Francis, peintre-plâtrier, r. St-Jean, 21.

Manguin A., menuisier, r. Bannière 31.
Mlle Bonnard, A., cout., r. Champfleuri, 48.
Mercier Germain, G., canl., fort Vitrolerie.

Quatrième Arrondissement
Berger Louis, tailleur de pierres, q. Serin, 45.
Mlle Tissot Jeanne, journalière, q. Serin, 57.

Planet A., empl., Corbelin (Isère).
Mlle Talon A., s. p., r. de St-Cyr, 42.
Mlle Darand, papetière, pl. Petit-College, 2.

Rouche Alexis, empl., r. P. Cornille, 59.
Mlle Bartrand, cout., r. St-Jean, 21.
Mlle Pelletier, M., tnl., au Parc St-Jean.

LE MONITEUR DES RENTIERS
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES
Grand Journal Financier de 16 pages (20^e année)

DIJON MARQUE RECOMMANDÉE DIJON
Cassis ROYER-HUTIN
Aperitif ROYER-HUTIN
Absinthe ROYER-HUTIN

Pour la Publicité, s'adresser à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, Lyon.

Etude de M^e GUILLEMINET, licencié en droit, avoué à Lyon, 50, rue de la République, successeur de M^e Galliot.

VENTE sur expropriation, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, en sept lots séparés avec enchère générale sur les premier et deuxième lots de divers immeubles...

LES PASTILLES VALDA
ne ressemblent en rien aux autres produits. C'est un nouveau remède dont la découverte et les applications reposent sur les théories microbiennes de l'illustre Pasteur.

PETITJEAN 9 DES HALLES PARIS
Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Etude de tout affaire sur place sans aucun frais.

LOTTERIE DE LA MURE (Isère)
150.000 + 10.000
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100

Compagnie des Mines d'Anthracite de LA MURE (Isère)
ANTHRACITE dur (1^{er} choix), pour Phares, Calorifères américains, Poêles, Locomotives, Grilles, Chauffage à la vapeur à basse pression, etc.

BITTER CAMPARI
Spécialité de la Maison G. CAMPARI
Fratelli CAMPARI, Successeurs

A CETTE PLACE Mardi Prochain PARAITRONT Les PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du Rappel Républicain

VERS et CONVULSIONS des enfants guéris par la POUDRE VERMIFUGE LION
Étude de M^e CORNIGLION, notaire à Menton, 40, rue Parlonneaux.

Vous ferez une ÉCONOMIE de 50 o/o en achetant vos MEUBLES, OBJETS D'ART, CURIOSITÉS, TAPIS, BRONZES, MARBRES, etc., etc. Chez A. HENZOG

LE RADIUM
Publication Mensuelle Illustrée
ABONNEMENT : UN AN, FRANCE : 5 FRANCS ; UNION POSTALE : 7 FRANCS

RECHERCHE D'HÉRITIERS
Les héritiers de Mme Amélie Mathilde CHAUVÉAU, veuve DESAÏRE-DEPLEVRE-GRIN, décédée à Coubloux (Isère), le 30 novembre 1903.

LOTTERIE de GUERET
Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUILLET 1903

BOUCHER DE NEURON
PAR Jules MARY
DEUXIÈME PARTIE
Les Amours du Grand Lauriot

Méthode Pratique pour opérer avec succès la BOURSE avec Cote quotidienne et Circulaire hebdomadaire. ENVOI GRATIS.

— Est-ce que vous n'allumez pas une chandelle ? demanda Charlotte.
— Avez-vous donc besoin de moi pour ça ?

Mais cela avait suffi pour lui rendre sa présence d'esprit...
— S'il revenait tout à coup, pensait-elle, il serait capable de me battre, lui aussi, qui sait ?